



PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE

Le mot du Maire

Le mot « rentrée » nous fait immédiatement penser aux enfants, à l'école, mais c'est aussi pour les adultes renouer avec les contraintes de la vie quotidienne.

La forêt aussi a été réveillée en septembre par les grands cervidés.

Le conseil municipal après la mise en place de la réforme scolaire, a relancé l'élaboration de ses projets : lotissement, pôle enfance, aménagement de place de hameau...etc.

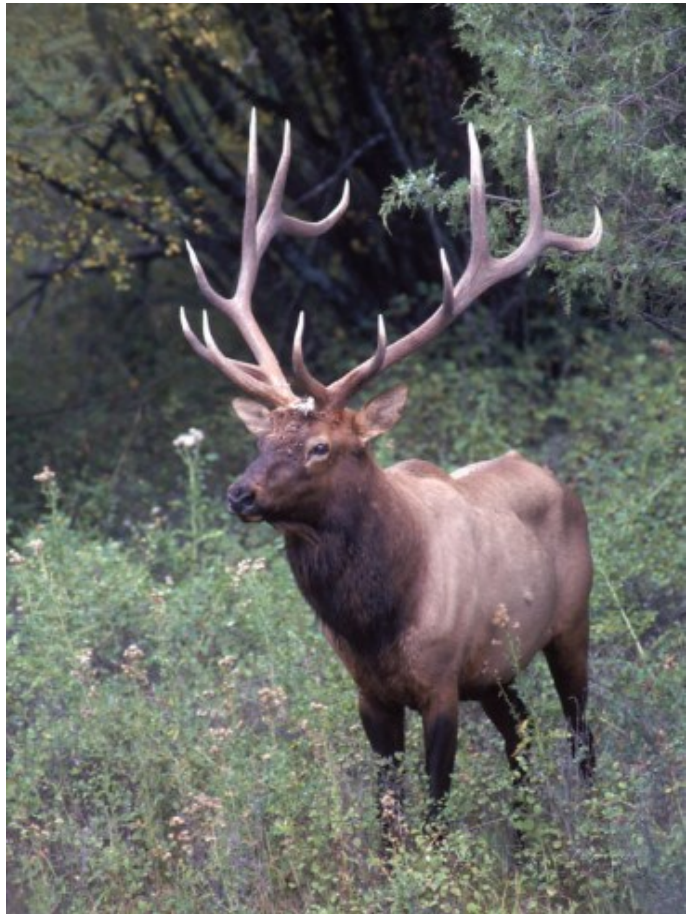
Le tout sur un fond de réforme territoriale qui menace notre communauté de communes et nous amène donc à réfléchir sur notre avenir.

Autant de sujets que nous aborderons dans cette édition et les suivantes.

Bonne lecture.

Bien cordialement.

Jean Pierre Malardeau



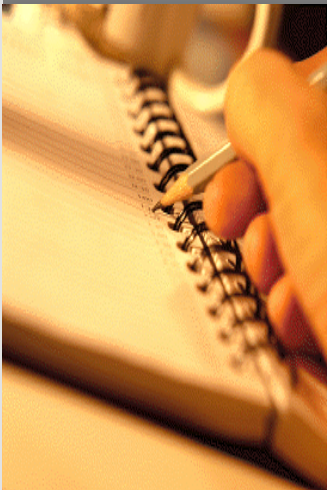
SOMMAIRE - CALENDRIER



- sommaire -

→	L'édito	Page 1
→	Sommaire	Page 2
→	Informations communales	Pages 3 - 8
→	Associations	Pages 9 -11
→	Infos diverses	Pages 12-14

Dates à retenir



- * 11 Novembre Cérémonie du 11 Novembre
- * 15 Novembre Soirée théâtre
- * 22 Novembre Soirée beaujolais (Salle du Moulin)
- * 07 Décembre Messe à Craches 09h30
- * 19 Décembre Distribution des colis aux Aînés
- * 20 Décembre Passage du père Noël
- * 20/12-05/01 Vacances scolaires de Noël

Un Projet de lotissement rue d'Esclimont

Nous entrons dans une phase active et concrète du projet de lotissement, rue d'Esclimont, tel qu'annoncé dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les habitants du dernier lotissement, l'Orée des Champs à Craches, sont maintenant bien intégrés dans notre commune.

Le nouveau projet, rue d'Esclimont, sera en liaison avec les équipements de loisirs et la place du Moulin. Il tiendra compte, en matière d'intégration et de circulation, des orientations que nous avons retenues dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour notre commune.

Il s'appuie sur trois parcelles, d'une contenance de deux hectares, appartenant à trois propriétaires différents, dont la commune.

En respectant la règle de notre PLU, 14 logements à l'hectare, c'est donc 28 logements qui seront proposés en lotissement.

Dès que des plans plus aboutis nous seront proposés nous vous les présenterons.



Une réforme scolaire en chasse une autre

Contraints par la loi et après avoir attendu 2014 comme l'immense majorité des communes de France, nous avons mis en place la réforme scolaire, à la dernière rentrée.

Nous appuyant sur un réseau de transport scolaire existant, car il était inenvisageable financièrement d'en créer de nouveaux, nos marges de manœuvre étaient restreintes. Le scénario qui a été retenu est le suivant : les enfants de l'école élémentaire de Prunay sont libérés une heure plus tôt le mardi et le vendredi, le mercredi matin est réservé à l'enseignement.

Trois possibilités sont proposées aux familles :

- les enfants rentrent chez eux.
- ils fréquentent l'étude qui est assurée par les enseignants.
- ils rejoignent l'Accueil de Loisirs où diverses activités leur sont proposées.

Pour faire face à cette nouvelle situation, nous avons dû réorganiser le service et le renforcer pour avoir un encadrement suffisant.

Concernant les petits enfants qui fréquentent l'école maternelle d'Ablis, chaque journée est raccourcie et ils sont pris en charge par l'Accueil de Loisirs d'Ablis, à charge pour Prunay de participer à ces frais. Ils sont accueillis à l'école le mercredi matin.

Voilà donc des charges nouvelles partagées entre les familles et la commune, à un moment où personne n'en avait besoin.

Mais me direz-vous, cette réforme, est faite dans l'intérêt de l'enfant pour favoriser sa réussite scolaire.

Nous nous inclinons devant ce noble objectif et laisserons les spécialistes apprécier la réforme, car nous ne sommes pas des « chronobiologistes ».

Une nouvelle réforme territoriale... pour quoi faire ?

Notre pays a connu des périodes de pouvoir fort et centralisé mais depuis une trentaine d'années, des lois de décentralisation successives sont venues modifier notre organisation territoriale.

Une nouvelle étape est engagée redéfinissant le contour et les compétences des régions et repositionnant le département sur ses compétences principales.

Un autre volet vise à créer des intercommunalités renforcées et à réduire le nombre de syndicats intercommunaux.

La taille minimale d'une communauté de communes passerait ainsi de 5 000 à 20 000 habitants.

Notre CAPY qui compte 7 300 habitants est donc prise dans la tourmente.

Elle est condamnée à s'agrandir pour atteindre le nouveau seuil, mais avec qui ?
Ou bien nous devons intégrer une autre communauté plus grande, mais laquelle ?

C'est le travail qui est entrepris depuis le début de l'été par le président et les maires de la CAPY. Il s'agit de déterminer et de choisir le meilleur scénario dans l'intérêt et l'avenir de nos populations.

La tâche s'annonce complexe et ardue.

Rappel sur les règles d'urbanisme

Vous avez un projet de construction ou de modification de votre propriété, vous devez vous conformer aux dispositions suivantes :

Déclaration préalable obligatoire

Surfaces créées entre 5 m² ou 20 m² de [surface de plancher](#) ou [d'emprise au sol](#).

Modification de l'aspect initial du bâtiment et des clôtures.

Travaux de ravalement si espace protégé : abords d'un monument historique.

Permis de construire obligatoire

Pour les constructions nouvelles indépendantes de tout bâtiment existant.

Exception: [piscines](#) de moins de 10 m² : [Déclaration](#) préalable.

Pour les travaux sur construction existante : s'ils portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques.

Autres formalités

Le [recours à un architecte](#) pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Les demandes situées dans le Bourg, à Gourville et à Craches sont soumises à l'avis de l'Architecte des **Bâtiments de France**.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie pour monter votre projet.

Concours des maisons fleuries

Après un premier passage au mois de Juillet, le jury s'est déplacé le samedi 27 Septembre afin de noter les plus beaux jardins visibles de la rue en ce début de période automnale.

La remise des prix aura lieu lors des traditionnels vœux du maire.



Bibliothèque Municipale

Après un mois de vacances bien méritées pour tous, la Bibliothèque Municipale de Prunay-en-Yvelines a ouvert ses portes le 1^{er} septembre.

Une nouvelle équipe vous attend. Vous connaissez déjà Odile Coolen qui a pris la responsabilité de la Bibliothèque après le départ de Marie-Claire Venel.

Odile Coolen, Claudine Keller, Claire Poirion, Dhana Sallandre et Christiane Robillard vous accueilleront aux mêmes jours d'ouverture et mêmes horaires que l'année précédente, soit :

Le lundi	de 16 h 30 à 18 h 30
Le mercredi	de 16 h à 18 h
Le samedi	de 15 h à 17 h

Rappel des tarifs des cotisations annuelles:

<u>Commune</u>	Adultes	11 €
	Famille	21 €
	Enfants	9 €

<u>Extérieurs Commune</u>	Adultes	26 €
	Famille	26 €
	Enfants	26 €

Nous sommes ouvertes à toutes idées nouvelles.

N'hésitez pas, venez nous voir pour en parler et insérer dans une boîte à idées, mise à votre disposition, les envies de lecture que vous avez ou autres suggestions.

Nous allons bientôt reprendre le chemin des librairies pour l'achat de nouveaux livres, BD ou autres.

Communiquez-nous vos besoins.

Si vous le pouvez, n'hésitez pas à utiliser notre boîte mail pour la prolongation d'un emprunt ou toute autre information.

Adresse mail : bibli-prunay@wanadoo.fr

Nous vous attendons, donc à bientôt, avec le souhait de vous satisfaire pleinement.

Toute l'équipe.

A.S.P.Y - Move your body !!!!

L'assemblée générale de l'Association Sportive de Prunay en Yvelines s'est réunie le 10 février 2014 afin de procéder au renouvellement du bureau.

Ont été nommées :

Présidente de l'association : Noémi Richon
Trésorière : Virginie Laroche
Secrétaire : Mélanie Fourny

Et se sont proposées en tant que membres actifs : Céline Guérin, Séverine Guès et Corine Turloy.

Les cours de gym ont repris à la salle de Prunay-en-Yvelines.

Il n'est pas trop tard pour venir tester deux séances d'essai...

Le lundi de 20h45 à 21h45 & le jeudi de 20h30 à 21h30.

Au programme : Zumba, Renforcement musculaire, Step, Stretching, LIA...

Alors, n'hésitez plus et venez nous rejoindre pour faire du sport tout près de chez vous et dans une ambiance sympathique !

Tarifs :

Inscription à un cours : 110 € l'année dont 10€ d'adhésion.
Inscription aux deux cours : 160 € l'année dont 10€ d'adhésion.

Pour tous renseignements :

Noémie Richon : 06.60.40.08.89
Virginie Laroche : 06.80.10.94.25
ou Mélanie Fourny : 01.34.84.46.16

Course à pieds :

Rejoignez nous chaque Dimanche matin devant l'espace Kreuth, à 10h30 pour un footing d'une heure accessible à tous.



SOIREE BEAUJOLAIS

Le samedi 23 NOVEMBRE à
Prunay en Yvelines

APERÔ D'INER SPECTACLE
avec PALOMA ORCHESTRA

Cabaret swing burlesque



Salle polyvalente de Prunay en Yvelines.

Ouvertures des portes à 20h.

Aperô dégustation musicale du beaujolais nouveaux
repas : assiette de charcuterie + petit salé aux
lentilles + fromage + dessert + café

CONCERT DANSANT

Tout compris : adultes 20 €, enfants 10 € (moins de 13 ans)
Sous réservations auprès de :

Mme Lorget: 0130590826 / Mr Mathieu: 0675098930

Mr Gazel: 0658244304

SOIREE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES.

Marche promenade

Nous nous excusons pour le report de la marche
qui était prévue à l'origine le 21 Septembre.

Nous préparerons une **marche gourmande** du
printemps, le dimanche 22 Mars 2015.

Une étape rafraîchissement à 5 km et gourmande
à 10 km.

Les modalités pratiques seront précisées
ultérieurement.



A.P.Y.K - Amitié Prunay en Yvelines - Kreuth

Du 11 septembre au 14 septembre 2014, notre onzième rencontre a réuni trentequatre Prunaysiens et trente Kreuthers dont cinq nouvelles familles avec trois enfants.

Culture et émerveillement étaient au rendez-vous avec, le vendredi 12 septembre, la visite du château de Fontainebleau et de ses jardins suivie le soir de Chartres en lumières, absolument féérique.

Le samedi, dans une ambiance conviviale et joyeuse « die Gemütlichkeit » nous avons partagé un pique-nique, avec la participation du Comité des Fêtes de Prunay, accueillis dans la ferme de Jean et Evelyne Chaussier que nous remercions encore pour leur accueil chaleureux dans une salle magnifiquement préparée.

La soirée Gala, offerte par la Municipalité, fut tout autant chaleureuse, animée par un trio de jazz, la Planche à Dixie, très apprécié. Nos amis de Kreuth nous ont joyeusement surpris en interprétant avec beaucoup d'humour une saynète nous projetant en l'an 3014.

Dimanche, après un buffet préparé par les familles prunaysiennes, l'heure est venue de nous séparer avec regret mais la certitude de nous retrouver l'année prochaine en Bavière.

L'APYK remercie toutes les familles prunaysiennes ayant contribué à cette rencontre. et grâce auxquelles notre amitié franco-allemande se renforce au fil des années. Notre prochaine manifestation aura lieu le samedi 15 novembre 2014 en soirée à la salle du Moulin où la pièce de théâtre « Le Prénom » sera interprétée par la troupe de la Rémarde.

Pour rejoindre notre association adressez-vous à Nicole LEFOUL à l'adresse suivante : nicole.lefoul@wanadoo.fr



L'écho.....de la forêt

Pendant la période allant de mi-septembre à ces jours-ci, la forêt privée du bois des Faures a résonné, réveillée par le brame du cerf qui marque la saison des amours.

Vous avez été nombreux, patients, assidus à écouter cet impressionnant grondement qui fait écho dans la forêt.

Vous avez attendu sur la route des Faures que ces grands animaux sortent à l'approche de la tombée du jour.

Vous avez entendu les provocations sonores et avec un peu de chance pu assister, de loin, à un combat des « rois de la forêt ».

Quelle chance de pouvoir, à notre porte, observer la forêt et ses habitants.

A l'année prochaine, en mai-juin, pour apercevoir un petit faon.



L'hiver sera bientôt là ! Les températures commencent à chuter et déjà [les premiers signes de l'automne ne trompent pas](#). [Les arbres](#) se parent de leurs couleurs chatoyantes entre jaune profond et rouge intense.

Au jardin, il est temps de préparer l'arrivée des premiers frimas. [Les plantes d'intérieur](#) sorties tout l'été ainsi que les plantes frileuses telles que [les orchidées](#), [les hibiscus](#) retrouvent la douceur de la maison tandis que déjà le jardinier prépare le printemps en plantant les bulbes de la saison prochaine.

[Dans le potager](#), les [haricots secs](#) arrachés le matin sèchent à l'air libre avant de rejoindre la cuisine. [Les potirons](#) arrivés à pleine maturité font également leur entrée dans [les délicieuses recettes](#). [Carottes](#), [betteraves rouges](#) et [radis noir](#) ne vont pas tarder eux aussi à être à point pour passer à la casserole !

[Au verger](#), [pommés](#), [poires](#) et derniers [raisins](#) s'amoncellent dans les paniers tandis que [les châtaignes](#), [les noix](#) et [les noisettes](#) vont encore profiter des derniers rayons de soleil avant d'être récoltés.

[Les kiwis](#) sont aussi à rentrer d'urgence maintenant, tout comme les dernières [framboises](#), derniers cadeaux de la belle saison. Entre deux récoltes, les jeunes arbres fruitiers commencent tout juste à prendre racine.

Tous les terrains laissés libres peuvent désormais être retournés et copieusement agrémentés de [compost](#). Une tonte longue du [gazon](#) et le jardin pourra doucement aborder le froid glacial qui ne manquera plus de venir bientôt

A partir du 16 Novembre 2014

**MARCHÉ D'ABLIS
TOUS LES DIMANCHES MATINS
Rue du Heaume**



A l'initiative de l'Association des Commerçants et Artisans d'Ablis  et avec le soutien de la Commune 

Infos diverses

Recensement Militaire 4ème Période 2014

Jeunes gens et filles nés entre le 01/12/1998 et le 30/04/1999, présentez-vous avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité.

Ce document vous sera utile pour le permis, la conduite accompagnée ou vos différents examens. Si vous avez oublié de vous faire recenser avant cette date, veuillez cependant passer à la Mairie.

Bureau du Service National de Versailles

01 30 97 54 54 ou 01 30 97 54 55 - Bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

ETAT CIVIL

Néant



**Quand la lune se fait chaude et moite dans le premier quartier,
elle met des champignons dans le panier.**

URGENCES

**Pompiers 18
Urgences européennes 112
Gendarmerie 17
S.A.M.U 15**

Numéros de téléphones utiles

École de Prunay.....	01 30 59 18 57
Garderie.....	01 34 84 43 05
Accueil de Loisirs.....	01 30 46 01 57
CAPY.....	01 30 46 07 56
SIAEP (Syndicat des Eaux).....	01 30 88 07 50
SICTOM (ordures ménagères).....	08 00 49 50 61

PRUNAY - INFOS N° 120

- **Directeur de Publication :**

Jean-Pierre Malardeau

- **Membres du comité de rédaction :**

Paul Gazel,
Franck Bourdin,
Claire Poirion,
Alain Fourny.

MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines

Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h

Ouverture et permanence du Maire sur rendez-vous : Samedi de 10h à 12h